Calendrier 2020

Municipalité de la Paroisse de Disraeli

La Municipalité de la Paroisse de Disraeli vous présente déjà la quinzième édition de son calendrier municipal.

Membres du conseil municipal

Nom	Poste	Courriel
Mme Jacynthe Patry	mairesse	jpatry@paroissedisraeli.com
Mme Nancy Lefebvre	conseillère #1	nlefebvre@paroissedisraeli.com
Mme Caroline Jaques	conseillère #2	rcjacques@paroissedisraeli.com
M. Daniel Béliveau	conseiller #3	dbeliveau@paroissedisraeli.com
M. Gérard Fecteau	conseiller #4	gfecteau@paroissedisraeli.com
M. François Fortier	conseiller #5	ffortier@paroissedisraeli.com
M. Roger Houde	conseiller #6	rhoude@paroissedisraeli.com

Bureau municipal - Personnel

Administration :

Caroline Picard, dir. gén. / sec.-trésorière
Linda Bolduc, dir. gén. / sec.-trés. adjointe
Tél. : (418) 449-5329
Téléc. : (418) 449-5459

Travaux publics et émission de permis :

Daniel Fournier, inspecteur municipal
Tél. : (418) 449-5329
Téléc. : (418) 449-5459

Courriel : info@paroissedisraeli.com

Site internet : www.paroissedisraeli.com

URGENCES
(POLICE • INCENDIE • AMBULANCE)
9-1-1

Municipalité de la Paroisse de Disraeli

8306, Route 112,
Disraeli, Québec G0N 1E0

HORAIRE - BUREAU MUNICIPAL ADMINISTRATION
Du LUNDI au JEUDI (tout au long de l'année)
de 8h à 12h et de 13h à 16h30.

NOUVEAU SERVICE OFFERT : SAAQ
La municipalité est maintenant mandataire de la SAAQ (permis de conduire, immatriculation, etc...).

HORAIRE DE LA SAAQ :
Lundi : FERMÉ
Mardi, Mercredi et Vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
Jeudi : de 12h à 17h et de 17h30 à 19h30
Samedi : de 9h à 12h.

L'horaire du bureau de la SAAQ est disponible au numéro : 418 449-1717
Pour tout autre renseignements : 1-800-361-7620

À compter du 30 avril 2019, l'horaire des vacances estivales du bureau de la SAAQ sera disponible au numéro : 418 449-1717.

Autres numéros de téléphone utiles

MRC des Appalaches	418-332-2757
Commission scolaire (taxes)	418-338-7800, poste 1317
Ministère des Transports	418-423-7571
Société de Développement économique (SDERT)	418-338-2188
Centre anti-poison	1 800 463-5060
Hôpital Général de Thetford	418 338-7777

PROTÉGEONS NOTRE ENVIRONNEMENT

ÉVITONS D'ENCOMBRER LES SITES D'ENFOUISSEMENT DE DÉCHETS QUI PEUVENT ÊTRE RÉCUPÉRÉS

NOUVEAU SERVICE aux contribuables et citoyens ÉCOCENTRE à la VILLE de DISRAELI :

La municipalité de la Paroisse de Disraeli a conclu, pour 2020, une entente avec la Ville de Disraeli afin que ses citoyens et contribuables puissent utiliser l'ÉCOCENTRE de la Ville de Disraeli pour disposer de certains produits, matières et matériaux.

À compter du mois de mai 2020, l'ÉCOCENTRE pourra vous accueillir, à certaines conditions.
À chacune des visites de nos citoyens et/ou propriétaires de résidences permanentes ou saisonnières à l'ÉCOCENTRE, la VILLE DE DISRAELI facturera à la Municipalité de la Paroisse de Disraeli une somme de 47.00 $, et ce, peu importe la grosseur du voyage ou la quantité de matériaux que vous y déposerez. Nous vous demandons votre collaboration afin que, lors de votre visite à l'écocentre, vous ayez accumulé une quantité appréciable de matériaux ou autres rebuts autorisés.

Voici donc les modalités d'utilisation que nous avons établies :

Les citoyens et citoyennes, ainsi que tous les propriétaires de résidences permanentes ou saisonnières de la municipalité de la Paroisse de Disraeli

- auront droit à un (1) accès gratuit à l'ÉCOCENTRE de la Ville de Disraeli pour l'année 2020. Pour toutes visites subséquentes, ils devront débourser la totalité des frais encourus, soit 47.00 $ par visite;
- préalablement à leurs visites à l'écocentre, ils devront se procurer au bureau de la municipalité de la Paroisse de Disraeli, un coupon pré-numéroté qu'ils devront obligatoirement présenter au préposé à leur arrivée à l'écocentre;
- en surplus du coupon pré-numéroté à présenter, ils devront à leur arrivée à l'ÉCOCENTRE, présenter une preuve de résidence ou de propriété (permis de conduire, compte de taxes, facture d'électricité, etc…);
- ils devront respecter la liste des matières acceptées à l'écocentre, tel que plus amplement détaillée à la page suivante. Un dépliant sera produit à cet effet et vous sera transmis ultérieurement;
- Le volume de matière apportée par visite devra être inférieur à 3 mètres cubes;
- Les utilisateurs devront trier et déposer eux-mêmes les matières sur place;
- **ils devront respecter les jours et heures d'ouverture de l'ÉCOCENTRE établies par la Ville de Disraeli (Ces informations seront diffusées lorsque disponibles).**

PRENEZ NOTE QUE LES COMMERCES ET LES INDUSTRIES, DE MÊME QUE LES ENTREPRENEURS EN CONSTRUCTION NE POURRONT UTILISER LES SERVICES DE L'ÉCOCENTRE.
L'ÉCOCENTRE EST SITUÉ AU 60, RUE INDUSTRIELLE, DANS LA VILLE DE DISRAELI (DERRIÈRE L'ENTREPRISE NUTECH, DANS LE PARC INDUSTRIEL DE DISRAELI) (direction Beaulac-Garthby). Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter au 418-449-5329.

*** - VOIR LA PAGE SUIVANTE POUR LA LISTE DES MATIÈRES ACCEPTÉES ET REFUSÉES À L'ÉCOCENTRE - ***

Récupération des résidus domestiques dangereux (RDD)

Peinture :

La quincaillerie Vivaco (BMR) vous offre la possibilité de vous départir de vos contenants de peinture et teintures domestiques (latex ou alkyde).

Rendez-vous chez Vivaco et apportez vos vieux contenants de peinture ou teinture à un commis (à l'entrepôt située à l'arrière du magasin).

Notez que les peintures industrielles sont exclues de ce programme.

Huiles usées et antigel :

Vous ne savez pas où disposer de vos huiles usées et antigel :

Apportez-les au Garage Yvan Doyon & Fils, situé au 479 avenue Champlain à Disraeli, sur les heures d'ouverture.

Récupération des piles usées (rechargeables ou non rechargeables)

Ne jetez pas vos piles sèches dans le bac vert.
La quincaillerie Vivaco offre ce service.
De plus, au bureau municipal, nous disposons d'un contenant dans lequel vous pourrez en disposer. Ce bac se trouve dans notre hall d'entrée.

Apportez-les sur les heures d'ouverture du bureau.

Récupération des vieux pneus

Au Québec, un droit environnemental de trois dollars (3$) est perçu auprès des consommateurs québécois à l'achat de chaque pneu neuf. Grâce à cette contribution, la récupération des pneus usagés est accessible aux citoyens sans frais après l'utilisation de leurs pneus.

Le programme vise les pneus provenant du Québec dont le diamètre de jante est égal ou inférieur à 62,23 cm et ayant moins de 123,19 cm de diamètre hors tout.

Vous pouvez donc disposer, sans aucun frais supplémentaire, de vos vieux pneus chez les détaillants de pneus, et ce, sans aucun autre frais, ceux-ci ayant été payés lors de l'achat.

Informez-vous auprès des détaillants de la région !
NOTEZ QU'AUCUN PNEU NE SERA RAMASSÉ PAR LA MUNICIPALITÉ LORS DE LA CUEILLETTE DES OBJETS LOURDS (LE JEUDI 4 JUIN 2020).

PLAN D'ASSAINISSEMENT
FOSSES SEPTIQUES ET FOSSES DE RÉTENTION

Afin de prolonger la durée de vie de votre installation septique, il est important d'en effectuer la vidange régulièrement. En 2009, le conseil municipal a adopté un règlement concernant la vidange des fosses septiques de son territoire, lequel a été modifié en 2016.

Ces règlements stipulent, entre autres, que :

- Une fosse septique utilisée d'une façon saisonnière doit être vidangée au moins une fois tous les quatre (4) ans.
- Une fosse septique utilisée à longueur d'année doit être vidangée au moins une fois tous les deux (2) ans.
- Après chaque vidange d'une fosse septique, le propriétaire, le locataire ou l'occupant de la propriété où a été effectuée cette vidange doit, dans les trente (30) jours, fournir au bureau municipal de la Paroisse de Disraeli, une copie de la facture de l'entrepreneur en vidange
- Toute fosse de rétention doit être vidangée de sorte à éviter le débordement des eaux de cabinet d'aisance qui y sont déposées
- Le propriétaire, le locataire ou l'occupant d'une résidence isolée a l'obligation de s'assurer que son installation septique ne cause aucun débordement, tant au niveau de la fosse septique et/ou de rétention que du champ d'épuration.

La municipalité conserve dans un registre toutes les données de vidanges des fosses septiques qui lui ont été transmises.

Les propriétaires des immeubles pour lesquels la vidange de la fosse septique et/ou de la **FOSSE DE RÉTENTION** n'aura pas été effectuée recevront un avis les incitant à se conformer, à défaut de quoi, la municipalité se verra dans l'obligation de prendre les mesures nécessaires pour en assurer son respect. Des amendes sont prévues au règlement pour les contrevenants. **SOYEZ VIGILANTS.**

Pour tout renseignement additionnel concernant cette règlementation, n'hésitez pas à contacter l'inspecteur municipal, M. Daniel Fournier, au 418-449-5329.

RÈGLEMENT CONCERNANT LES ALARMES APPLICABLE PAR LA S. Q.

Saviez-vous qu'avant d'installer (ou lorsque vous possédez) un système d'alarme, vous devez obtenir un permis de la municipalité.
Le permis est gratuit. La demande de permis peut être faite par téléphone.

Cela nous permet de maintenir un registre et d'être en mesure de vous contacter si votre système se déclenche. Merci de communiquer avec nous pour nous en informer.

UTILISATION DES BACS BRUNS
(obligatoires pour tous) :

Dans un souci écologique, la municipalité a rendu **obligatoire pour tous en 2019, l'achat du bac brun** pour la disposition des matières organiques.
Si vous ne possédez pas de bac brun, vous devez vous en procurez un. La municipalité en a encore quelques-uns en inventaire (360 litres).
Contactez-nous au 418-449-5329.
IL EST IMPORTANT, AFIN DE RÉDUIRE LES COÛTS de la disposition des matières résiduelles, **D'UTILISER AU MAXIMUM VOTRE BAC BRUN.**
L'utilisation du **petit bac de cuisine** en favorise l'optimisation.
À cet effet, la municipalité a augmenté le nombre de cueillettes en 2020, soit **27 cueillettes pendant l'année** (surveillez le calendrier des collectes).
AFIN DE DÉVELOPPER CETTE NOUVELLE HABITUDE CHEZ LES CITOYENS, LA MUNICIPALITÉ VA RÉDUIRE, À COMPTER DE L'AUTOMNE 2020, LA FRÉQUENCE DES CUEILLETTES DU BAC VERT À UNE (1) CUEILLETTE AUX QUATRE (4) SEMAINES.

VOICI LES MATIÈRES ACCEPTÉES DANS LE BAC BRUN :

- **Restes de table**
- **Cheveux, ongles, poils, plumes**
- **Résidus de jardin, mauvaises herbes, petites branches, copeaux de bois et gazon**
- **Papiers et cartons souillés (non cirés)**
- **Filtres et marc de café, sachets de thé et tisane**
- **Mouchoirs et essuie-tout**
- **Petits ossements, viandes, volailles, poissons et fruits de mer**
- **Coquille d'œuf**
- **Matières grasses et gras de cuisson**
- **Déjections et litière d'animaux domestiques**

VOUS FAITES DÉJÀ VOTRE PROPRE COMPOST CHEZ VOUS…
POURQUOI UTILISER LE BAC BRUN ?

Le bac brun est un complément à votre composteur de maison. La viande, le poisson, les produits laitiers, les papiers et les cartons souillés (non cirés) (ex. : boites de pizza) ainsi que le gazon vont idéalement dans le bac brun et non dans votre composteur domestique. En suivant ce conseil, votre compost fait maison sera de meilleure qualité.

Municipalité de la Paroisse de Disraeli

Janvier 2020

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Bonne année 2020			1 - Le bureau municipal est fermé. - Report de la séance du conseil au 14 janvier. - Report de la cueillette de la récupération vendredi au 3 janvier.	2 - Le bureau municipal est fermé.	3 - Cueillette de la récupération. - Le bureau municipal est fermé le vendredi.	4
5	6 - Le bureau municipal est fermé au public.	7 - Réouverture du bureau municipal.	8	9	10 - Le bureau municipal est fermé le vendredi.	11
12	13	14 - Séance ordinaire du conseil à 20 h. - Cueillette des ordures..	15 - Cueillette de la récupération. 	16	17 - Le bureau municipal est fermé le vendredi.	18
19	20 - Tombée du journal Le Cantonnier 	21	22	23	24 - Le bureau municipal est fermé le vendredi.	25
26	27	28 - Cueillette des ordures. 	29 - Cueillette de la récupération. 	30 - Parution du journal Le Cantonnier. 	31	

- **ATTENTION :**
  Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 8h à 12h et de 13h à 16h30, et ce tout au long de l'année.

- ATTENTION :
Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 8h à 12h et de 13h à 16h30, et ce tout au long de l'année.

Nouvelle Lune
24 janvier

Premier quart
03 janvier

Pleine lune
10 janvier

Dernier quart
17 janvier

Municipalité de la Paroisse de Disraeli

Février 2020

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
- ATTENTION : Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 8h à 12h et de 13h à 16h30, tout au long de l'année.	- DEMANDE SPÉCIALE : Afin de faciliter le travail de l'éboueurs, lorsqu'il y a 2 cueillettes le même jour, nous vous demandons de placer un bac de chaque côté de votre entrés.				- Le bureau municipal est fermé le vendredi.	1 - Fête des Neiges au Parc de la Gare à Disraeli.
2	3	4	5 - Séance ordinaire du conseil à 20 h. - Cueillette des bacs bruns.	6	7 - Le bureau municipal est fermé le vendredi.	8
9 - Les comptes de taxe de 2020, seront postés cette semaine. Surveillez votre courrier.	10	11 - Cueillette des ordures.	12 - Cueillette de la récupération.	13	14 - Bonne St-Valentin - Le bureau municipal est fermé le vendredi.	15 - Concert Fête de l'Amour présenté par l'Harmonie de Disraeli à 20h00, à l'Église Ste-Luce, au profit de la Grande Quête.
16	17 - Tombée du journal Le Cantonnier	18	19	20	21 - Le bureau municipal est fermé le vendredi.	22

Bureau SAAQ fermé pour vacances du 18 au 22 Février inclusivement

23	24	25 - Cueillette des ordures.	26 - Cueillette de la récupération.	27 - Parution du journal Le Cantonnier	28	29

Nouvelle Lune
23 février

Premier quart
02 février

Pleine lune
09 février

Dernier quart
15 mars

Municipalité de la Paroisse de Disraeli

Mars 2020

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1 - ATTENTION : Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 8h à 12h et de 13h à 16h30, et ce tout au long de l'année.	2	3	- Séance ordinaire du conseil à 20 h. 4 	5	6 - Le bureau municipal est fermé le vendredi .	7
- Attention !! On avance l'heure. 8 	9	- Cueillette des ordures. 10 	- Cueillette de la récupération. 11 	12	13 - Le bureau municipal est fermé le vendredi .	14
15	- 1er versement des taxes 2020 16 - Tombée du journal Le Cantonnier. 	17	18	19	20 - Le bureau municipal est fermé le vendredi .	21
22	23	- Cueillette des ordures. 24 	- Cueillette de la récupération. 25 	- Parution du journal Le Cantonnier. 26 	27 - Le bureau municipal est fermé le vendredi .	28
29	30	31				

- DEMANDE SPÉCIALE :
Afin de faciliter le travail de l'éboueurs, lorsqu'il y a 2 cueillettes le même jour, nous vous demandons de placer un bac de chaque côté de votre entrés.

Nouvelle Lune
24 mars

Premier quart
02 mars

Pleine lune
09 mars

Dernier quart
16 mars

PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES :
Nous vous invitons à utiliser le service ACCÈSD Desjardins soit par internet, téléphone ou au guichet automatique. Un moyen simple et sécuritaire !
PAIEMENTS PAR CARTES DE DÉBIT maintenant ACCEPTÉES au bureau municipal.

Municipalité de la Paroisse de Disraeli

Avril 2020

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
- ATTENTION : - Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 8h à 12h et de 13h à 16h30, et ce tout au long de l'année.	DEMANDE SPÉCIALE : Afin de faciliter le travail de l'éboueur lorsqu'il y a deux (2) cueillettes le même jour, nous vous demandons de placer un (1) bac de chaque côté de votre entrée.		1 - Séance ordinaire du conseil à 20 h. 	2	3 - Le bureau municipal est fermé le vendredi.	4
5	6	7 - Cueillette des ordures. 	8 - Cueillette de la récupération. 	9 - Le bureau municipal est fermé. (Congé du vendredi saint).	10 - Vendredi Saint - Le bureau municipal est fermé le vendredi.	11 - Samedi Saint - Le bureau de la SAAQ est fermé. (Congé férié).
12 - Joyeuses Pâques. 	13 - Lundi de Pâques. - Le bureau municipal est fermé, congé férié.	14	15 - Cueillette des bacs bruns. 	16	17 - Le bureau municipal est fermé le vendredi.	18
19	20 - Tombée du journal Le Cantonnier. 	21 - Cueillette des orduress. 	22 - Cueillette de la récupération. 	23	24 - Le bureau municipal est fermé le vendredi.	25
26	27	28	29 - Cueillette des bacs bruns. 	30 - Parution du journal Le Cantonnier.		
					Nouvelle Lune 23 avril Premier quart 01 et 30 avril Pleine lune 08 avril Dernier quart 15 avril	

Municipalité de la Paroisse de Disraeli

Mai 2020

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
- ATTENTION : Cette année encore, la cueillette des objets lourds s'effectuera sur une seule journée (le jeudi le 4 juin), et ce pour tous les secteurs.	- ATTENTION : Informez-vous à nos bureaux pour savoir ce dont vous pouvez disposer lors de la cueillette des objets lourds. Une réglementation municipale existe.	- NOTE : La période des vacances du bureau de la SAAQ est indiquée sur le site Web de la municipalité.	DEMANDE SPÉCIALE : Afin de faciliter le travail de l'ébouleur lorsqu'il y a deux (2) cueillettes le même jour, nous vous demandons de placer un (1) bac de chaque côté de votre entrée.	- ATTENTION : À des fins de salubrité et d'esthétique, nous vous demandons de ne pas mettre vos gros objets au chemin plus d'une semaine à l'avance. Attention : Aucun pneu ne sera ramassé.	1 - Le bureau municipal est fermé le vendredi.	2
3	4	- Cueillette des ordure. 5	- Séance ordinaire du conseil à 20 h. 6 - Cueillette de la récupération.	7	8 - Le bureau municipal est fermé le vendredi.	9
- FÊTE DES MÈRES. 10	- Tombée du journal Le Cantonnier. 11	12	- Cueillette des bacs bruns. 13	14	15 - Le bureau municipal est fermé le vendredi.	- Polyvalente de Disraeli Retrouvailles 50e anniversaire, promotions 1980-1990 de 14h00 à 23h00. 16 - Bureau de la SAAQ fermé. (Congé Fêtes des Patriotes.
17	- Bureau municipal fermé (congé férié). 18 - Journée nationale des Patriotes (Fête de la Reine).	- Cueillette des ordure 19	- Cueillette de la récupération. 20	- Parution du journal Le Cantonnier. 21	22 - Le bureau municipal est fermé le vendredi.	- Disraeli D'ÉCOLE, Course-Marche familiale – 7e édition. 23
24	25	26	- Cueillette des bacs bruns. 27	28	29 - Le bureau municipal est fermé le vendredi.	30
- ATTENTION : Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 8h à 12h et de 13h à 16h30, et ce tout au long de l'année. 31	Avis important : Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 8h à 12h et de 13h à 16h30, et ce tout au long de l'année.					

Nouvelle Lune
22 mai

Premier quart
30 mai

Pleine lune
07 mai

Dernier quart
14 mai

Municipalité de la Paroisse de Disraeli

Juin 2020

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
- ATTENTION : Cette année encore, la cueillette des objets lourds s'effectuera sur une seule journée (le jeudi le 4 juin), et ce pour tous les secteurs.	1 - Exeptionnellement, le BUREAU DE LA SAAQ EST OUVERT aujourd'hui. (8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h).	2 - Cueillette des ordures.	3 - Séance ordinaire du conseil à 20 h. - Cueillette des bacs bruns. - Cueillette de a récupération	4 - ATTENTION : Cueillette des objets lourds pour tous les secteurs de la municipalité. Seule cueillette de l'année. Aucun pneu ne sera ramassé lors de cette cueillette.	5 - Le bureau municipal est fermé le vendredi.	6 - Église Ste-Luce à 20h00, concert Gospel présenté par l'Orchestre Hi-Fi au profit de la Grande Quête.
7	8 - Tombée du journal Le Cantonnier.	9	10 - Cueillette des bacs bruns.	11	12 - Le bureau municipal est fermé le vendredi.	13
14	15 - 2e versement des taxes municipales.	16 - Cueillett des ordures.	17 - Cueillette des bacs bruns. - Cueillette de a récupération	18 - Parution du journal Le Cantonnier.	19 - Le bureau municipal est fermé le vendredi.	20
21 - Fête des Pères.	22	23	24 - Bureau municipal et bureau de la SAAQ fermés (Congé férié de la Fête Nationale) *Bonne St-Jean* Report de la cueillette du bac brun au vendredi 26 juin.	25	26 - Cueillette des bacs bruns. - Le bureau municipal est fermé le vendredi.	27
28	29	30 - Cueillett des ordures.	- NOTE : La période des vacances du bureau de la SAAQ est indiquée sur le site Web de la municipalité.	- ATTENTION : À des fins de salubrité et d'esthétique, nous vous demandons de ne pas mettre vos gros objets au chemin plus d'une semaine à l'avance. ATTENTION : Aucun pneu ne sera ramassé.	**Paiement des taxes, nous vous invitons à utiliser le service AccèsD Desjardins, soit par internet, téléphone automatisé ou au guichet.**	

- **DEMANDE SPÉCIALE :** Afin de faciliter le travail de l'éboueur lorsqu'il y a deux (2) cueillettes le même jour, nous vous demandons de placer un (1) bac de chaque côté de votre entrée.

Avis important :

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 8h à 12h et de 13h à 16h30, et ce tout au long de l'année.

Nouvelle Lune
21 juin

Premier quart
28 juin

Pleine lune
05 juin

Dernier quart
13 juin

Municipalité de la Paroisse de Disraeli

Juillet 2020

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
- NOTE : La période des vacances du bureau de la SAAQ est indiquée sur le site Web de la municipalité.			- Séance ordinaire du conseil à 20 h. 1 - Cueillette des bacs bruns. - Cueillette de la récupération. 	- Bureau municipal fermé (Congé férié de la Fête du Canada) 2	3 - Le bureau municipal est fermé le vendredi.	- Bureau SAAQ fermé. (Congé férié de la Fête du Canada) 4
5	6	7	- Cueillette des bacs bruns. 8 	9	10 - Le bureau municipal est fermé le vendredi.	11
12	13	- Cueillette des ordures. 14 	- Cueillette des bacs bruns. 15 - Cueillette de la récupération. 	16	17 - Le bureau municipal est fermé le vendredi.	18
- Bureau municipal fermé cette semaine pour les vacances estivales. 19	20	21	- Cueillette des bacs bruns. 22 	23	24 - Le bureau municipal est fermé le vendredi.	25
Du 20 juillet au 2 août, le bureau municipal sera fermé pour vacances estivales.						
- Bureau municipal fermé cette semaine pour les vacances estivales. 26	27	- Cueillette des ordures. 28 	- Cueillette des bacs bruns. 29 - Cueillette de la récupération. 	30	31	
Du 20 juillet au 2 août, le bureau municipal sera fermé pour vacances estivales.						
- DEMANDE SPÉCIALE : Afin de faciliter le travail de l'ébouleur lorsqu'il y a deux (2) cueillettes le même jour, nous vous demandons de placer un (1) bac de chaque côté de votre entrée.		**Avis important :** **Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 8h à 12h et de 13h à 16h30, et ce tout au long de l'année.**			**Nouvelle Lune** 20 juillet **Pleine lune** 05 juillet **Premier quart** 27 juillet **Dernier quart** 13 juillet	

Municipalité de la Paroisse de Disraeli

Août 2020

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
- DEMANDE SPÉCIALE : Afin de faciliter le travail de l'éboueur lorsqu'il y a deux (2) cueillettes le même jour, nous vous demandons de placer un (1) bac de chaque côté de votre entrée.						1
2	- Réouverture du bureau (retour des vacances). 3	4	- Report de la Séance ordinaire au mercredi 12 août. 5 - Cueillette des bacs bruns.	6	7 - Le bureau municipal est fermé le vendredi.	8
9	10	- Cueillette des ordures. 11	- Séance ordinaire du conseil à 20 h. 12 - Cueillette des bacs bruns. - Cueillette de la récupération.	13	14 - Le bureau municipal est fermé le vendredi.	15
16	17 - Tombée du journal Le Cantonnier.	18	- Cueillette des bacs bruns. 19	20	21 - Le bureau municipal est fermé le vendredi.	22
23	24	- Cueillette des ordures. 25	- Cueillette des bacs bruns. 26 - Cueillette de la récupération.	- Parution du journal Le Cantonnier. 27	28 - Le bureau municipal est fermé le vendredi.	29
30	31	Avis important : **Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 8h à 12h et de 13h à 16h30, et ce tout au long de l'année.**			Nouvelle Lune 19 août Premier quart 25 août Pleine lune 03 août Dernier quart 11 août	

Municipalité de la Paroisse de Disraeli

Septembre 2020

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
- Paiement des taxes, nous vous invitons à utiliser le service AccèsD Desjardins, soit par internet, téléphone automatisé ou au guichet.	DEMANDE SPÉCIALE : Afin de faciliter le travail de l'éboueur lorsqu'il y a deux (2) cueillettes le même jour, nous vous demandons de placer un (1) bac de chaque côté de votre entrée.	1	2 - Séance ordinaire du conseil à 20 h. - Cueillette des bacs bruns.	3	4 - Le bureau municipal est fermé le vendredi.	5 - Bureau SAAQ fermé (congé férié Fête du Travail)
6	7 - Fête du travail. - Le bureau municipal est fermé, congé férié.	8 - Cueillette des ordures.	9 - Cueillette des bacs bruns. - Cueillette de la récupération.	10	11 - Le bureau municipal est fermé le vendredi.	12
13	14 - 3e versement de taxes 2020. - Date de tombée du journal Le Cantonnier.	15	16 - Cueillette des bacs bruns.	17	18 - Le bureau municipal est fermé le vendredi.	19
20	21	22 - Cueillette des ordures.	23 - Cueillette des bacs bruns. - Cueillette de la récupération.	24 - Parution du journal Le Cantonnier.	25 - Le bureau municipal est fermé le vendredi.	26
27	28	29	30 - Cueillette des bacs bruns.			

- ATTENTION : Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 8h à 12h et de 13h à 16h30, tout au long de l'année.

PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES.
Nous vous invitons à utiliser le service AccèsD Desjardins soit par Internet, téléphone automatique ou au guichet.
UN MOYEN SIMPLE ET SÉCURITAIRE.

Nouvelle Lune
17 septembre

Premier quart
24 septembre

Pleine lune
02 septembre

Dernier quart
10 septembre

Municipalité de la Paroisse de Disraeli

Octobre 2020

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
- Préparez et conserver vos sacs de feuilles mortes. Une cueillette aura lieu le jeudi 5 novembre 2020. Merci d'utiliser des sacs biodégradables.	- **DEMANDE SPÉCIALE :** Afin de faciliter le travail de l'éboueurs, lorsqu'il y a 2 cueillettes le même jour, nous vous demandons de placer un bac de chaque côté de votre entrés.			1	2 - Le bureau municipal est fermé le vendredi.	3
4	5	6 - Cueillette des ordures des résidences permanentes et des commerces. 	7 - Séance ordinaire du conseil à 20 h. - Cueillette de la récupération. - Cueillette des bacs bruns. 	8	9 - Le bureau municipal est fermé le vendredi.	10
11	12 - Fête de l'Action de Grâce. - Le bureau municipal sera fermé, (congé férié). - Tombée du journal Le Cantonnier	13	14 - Cueillette des bacs bruns des résidences permanentes et des commerces. 	15	16 - Le bureau municipal est fermé le vendredi.	17 - Bureau SAAQ fermé (congé férié Action de Grâces). - Polyvalente de Disraeli Retrouvailles 50e anniversaire, promotions 1991-2019de 14h00 à 23h00.
18	19	20 - Cueillette des ordures. (À partir de maintenant, la cueillette des ordures se fera aux 4 semaines. Prochaine cueillette : 17 novembre) 	21 - Cueillette de la récupération. - Cueillette des bacs bruns. (Attention : Prochaine cueillette le 9 décembre 2020). 	22 - Parution du journal Le Cantonnier. 	23 - Le bureau municipal est fermé le vendredi.	24
25	26	27	28	29	30	31 - Halloween. Soyez vigilants !
- Préparez et conserver vos sacs de feuilles mortes. Une cueillette aura lieu le jeudi 5 novembre 2020. Merci d'utiliser des sacs biodégradables.		**Nouvelle Lune** 16 octobre **Pleine lune** 01 et 30 octobre **Premier quart** 23 octobre **Dernier quart** 10 octobre	- **ATTENTION :** Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 8h à 12h et de 13h à 16h30, et ce tout au long de l'année.		

Municipalité de la Paroisse de Disraeli

Novembre 2020

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1 - Attention !! On recule l'heure. 	2 - Préparez et conserver vos sacs de feuilles mortes. Une cueillette aura lieu le jeudi 5 novembre 2020. - Merci d'utiliser des sacs biodégradables	3 - ATTENTION : Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 8h à 12h et de 13h à 16h30, tout au long de l'année.	4 - Séance ordinaire du conseil à 20 h. - Cueillette de la récupération. 	5 - Cueillette des sacs de feuilles mortes. (Utilisez des sacs biodégradables) 	6 - Le bureau municipal est fermé le vendredi.	7
8	9 Tombée du journal Le Cantonnier 	10	11 - Jour du Souvenir. 	12	13 - Le bureau municipal est fermé le vendredi.	14
15	16	17 - Cueillette des ordures. (Notez que la cueillette des ordures se fait désormais aux 4 semaines. Prochaine cueillette : 15 décembre) 	18 - Cueillette de la récupération. 	19 - Parution du journal Le Cantonnier 	20 - Le bureau municipal est fermé le vendredi.	21
22	23	24	25	26	27 - Le bureau municipal est fermé le vendredi.	28
29	30	- ATTENTION : Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 8h à 12h et de 13h à 16h30, tout au long de l'année.				
- DEMANDE SPÉCIALE : Afin de faciliter le travail de l'éboueurs, lorsqu'il y a 2 cueillettes le même jour, nous vous demandons de placer un bac de chaque côté de votre entrés.		Nouvelle Lune 15 novembre Premier quart 22 novembre Pleine lune 30 novembre Dernier quart 08 novembre			

Municipalité de la Paroisse de Disraeli

Décembre 2020

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
- Le bureau municipal sera fermé pour la période des Fêtes, soit du 22 décembre 2020 au 5 janvier 2021 inclusivement.	- DEMANDE SPÉCIALE : Afin de faciliter le travail de l'éboueurs, lorsqu'il y a 2 cueillettes le même jour, nous vous demandons de placer un bac de chaque côté de votre entrés.	1 - Cueillette des ordures.	2 - Séance ordinaire du conseil à 20 h. - Cueillette de la récupération.	3	4 - Le bureau municipal est fermé le vendredi.	5
6	7 - Tombée du journal Le Cantonnier.	8	9 - Cueillette des bacs bruns. (Prochaine cueillette en 2021).	10	11 - Le bureau municipal est fermé le vendredi.	12
13	14	15 - Cueillette des ordures. (Prochaine cueillette en 2021).	16 - Cueillette de la récupération.	17 - Parution du journal Le Cantonnier.	18 - Le bureau municipal sera fermé pour la période des Fêtes, soit du 22 décembre 2020 au 5 janvier 2021 inclusivement.	19
20 - Le bureau municipal est fermé pour la période des Fêtes, soit du 22 décembre 2020 au 5 janvier 2021 inclusivement.	21 - Le bureau municipal est ouvert aujourd'hui.	22 - Le bureau municipal est fermé.	23 - Le bureau municipal est fermé.	24 - Le bureau municipal et de la SAAQ sont fermés (congé férié).	25 Joyeux Noël - Le bureau municipal et de la SAAQ sont fermés (congé férié).	26 - Le bureau de la SAAQ est fermé (congé férié).

Le bureau municipal sera fermé du 22 décembre 2020 jusqu'au 5 janvier 2021 inclusivement

- Bureau municipal fermé cette semaine pour les congés des Fêtes. 27	28 - Le bureau municipal est fermé.	29 - Le bureau municipal est fermé.	30 - Cueillette de la récupération - Le bureau municipal est fermé.	31 - Le bureau municipal et de la SAAQ sont fermés (congé férié).		

Le bureau municipal sera fermé du 22 décembre 2020 au lundi 5 janvier 2021 inclusivement

Nouvelle Lune
14 décembre

Premier quart
22 décembre

Pleine lune
30 décembre

Dernier quart
08 décembre

À toute la population de la municipalité de la Paroisse de Disraeli

Bonne et heureuse année 2021

Matières acceptées dans le bac de récupération

Contenants, emballages, imprimés et journaux

RECYC-QUÉBEC
Québec

en partenariat avec le
COMITÉ CONJOINT SUR LES MATIÈRES
RECYCLABLES DE LA COLLECTE SÉLECTIVE

PAPIER ET CARTON

- journaux, circulaires, revues
- feuilles, enveloppes et sacs de papier
- livres, annuaires téléphoniques
- rouleaux de carton
- boîtes de carton
- boîtes d'œufs
- cartons de lait et de jus à pignon
- contenants aseptiques (type Tetra Pak[MD])

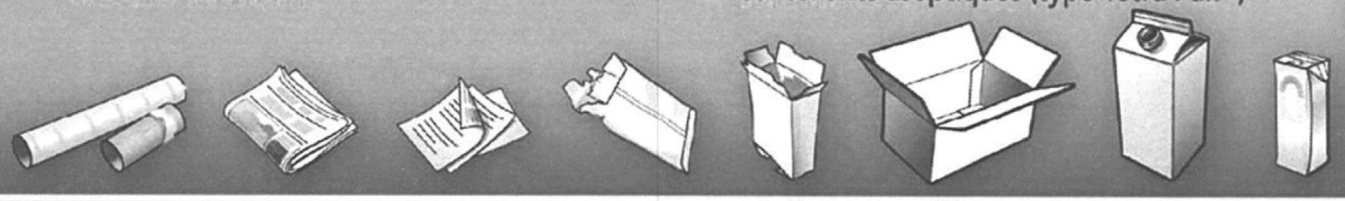

PLASTIQUE

- bouteilles, contenants et emballages de produits alimentaires, de boissons, de cosmétiques, de produits d'hygiène personnelle et d'entretien ménager identifiés par un de ces symboles :

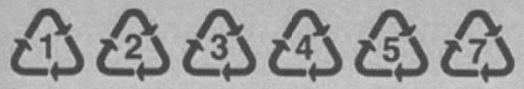

- bouchons et couvercles
- sacs et pellicules d'emballage

VERRE

- bouteilles et pots, peu importe la couleur

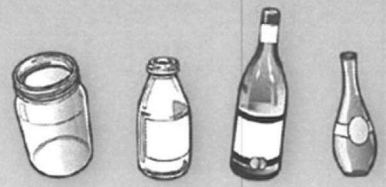

MÉTAL

- papier et contenants d'aluminium
- bouteilles et canettes d'aluminium
- boîtes de conserve
- bouchons et couvercles

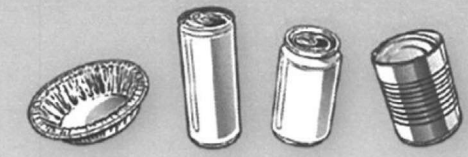

Informations diverses

Dates d'échéances des taxes municipales :

1er versement : 16 mars 2020
2e versement : 15 juin 2020
3e versement : 14 septembre 2020

CUEILLETTE DES SACS DE FEUILLES MORTES À L'AUTOMNE :

Dans le but de réduire la quantité de déchets enfouis, la municipalité effectuera, sur tout son territoire, une cueillette des sacs de feuilles mortes le jeudi 7 novembre 2019.

Les feuilles devront être déposées dans des SACS BIODÉGRADABLES SANS FAUTE et déposées en bordure de la rue. Merci de votre collaboration!

Boite à courrier

Nous disposons d'une boite à courrier où vous pouvez, en dehors des heures d'ouverture du bureau, déposer vos lettres destinées à la municipalité de la Paroisse de Disraeli. Elle est située près de la porte d'entrée du bureau municipal.

Permis obligatoire pour : (Il est préférable de faire votre demande à l'avance)

- Construction, rénovation, démolition
- Installation septique
- Installation de roulotte
- Installation de ponceau
- Brûlage (avril à octobre)
- Travaux dans la bande riveraine (ex. : enrochement, quai etc.)
- Ouvrage de captage des eaux souterraines (puits)
- Abattage d'arbres (superficie de 4 hectares et plus)
- Installation de piscine
- Installation de système d'alarme

Pour l'émission de ces permis, contacter Daniel Fournier au 418-449-5329, afin de fixer un rendez-vous.

Cueillette des ordures, de la récupération et des matières organiques

Voir l'horaire à l'endos du calendrier et aussi dans les pages mensuelles.

DEMANDE SPÉCIALE : Afin de faciliter le travail de l'éboueur, lorsqu'il y a 2 cueillettes le même jour, nous vous demandons de placer un bac de chaque côté de votre entrée.

Cueillette des objets lourds - gros déchets

La cueillette des gros objets se tient sur une seule journée, et ce, pour tous les secteurs de la municipalité, soit le jeudi 4 juin 2020. Assurez-vous que vos objets seront déposés en bordure du chemin la veille de la cueillette, et pas plus d'une semaine à l'avance. Certaines nouvelles règles s'appliquent. Informez-vous à nos bureaux au 418 449-5329
***NOTEZ QU'AUCUN PNEU NE SERA RAMASSÉ* lors de la cueillette.**
Les branches d'arbres doivent être coupées et attachées en paquets légers.

QUELQUES ORGANISMES

ASSOCIATION	*RESPONSABLE*	*ADRESSE*	*TÉLÉPHONE*	*COURRIEL*
- Association des riverains du Lac Aylmer (ARLA)	*M. Robert Mitchel président*	*C.P. 5015, Disraeli, G0N 1E0*	*418-443-2468*	*arla@lacaylmer.org*
- Association du Lac de l'Est (ASBLE)	*M. Francis Beauchesne, président*	*1442, Rte du Lac-de-l'est*	*819-352-5244*	*f_beauchesne@hotmail.com*
- Association Touristique du Lac Aylmer	*M. Charles Audet, président*	*8306, Route 112, Disraeli, G0N 1E0*	*418-281-1441*	*caudet@gmail.com*
- Centre d'entraide région de Disraeli (CERD)	*Mme Isabelle Roberge*	*888, rue St-Antoine, Disraeli*	*418-449-5155*	*cerd@cerd.ca*
- CLSC – Centre de services Disraeli		*245, Av. Montcalm, Disraeli*	*418-449-3513*	
- Club des amis du 3e âge	*Mme Denise Proteau*	*249, rue Ste-Luce, Disraeli, G0N 1E0*	*418-449-2439*	*denisep46@icloud.com*
- Comité Culturel	*Mme Guylaine Gardner*	*310, rue Laurier, C.P. 5035, Disraeli, G0N 1E0*	*418 449-3018*	*comitecultureldisraeli@hotmail.com*
- Comité d'entraide bénévole de Disraeli	*Mme Monique Poulin*	*6969, Chemin des Pins, Disraeli*	*418-449-1488*	*poulinm@sogetel.net*
- Comptoir Familial	*Mme Danielle Claisse, présidente*	*801B, avenue Champlain, Disraeli, G0N 1E0*	*418-334-2272*	*comptoirfamilialdisr.st@gmail.com*
- Journal Le Cantonnier	*Mme Danielle Noël*	*888, rue St-Antoine, Disraeli*	*418-449-1888*	*lecantonnier@lino.com*
- Maison des Jeunes et Espace Familles	*Mme Kim Côté*	*206, rue St-Joseph Est, Disraeli, G0N 1E0*	*418-333-3631*	*Kcote@sogetel.net*
- Popotte Roulante	*Mme Huguette Rouleau*	*1001, rue Gervais, Disraeli*	*418-449-1530*	
- Société historique de Disraeli	*M. Jean-Claude Fortier*	*1014, 2e Rue, Disraeli*	*418-449-2688*	*shgdi@cerd.ca*
- Transport adapté région de Thetford	*Dany Moisan, Coordonateur*	*37, Notre-Dame Ouest, Thetford*	*418-338-6599*	
- Chambre de Commerce de Disraeli	*Catherine Morency*	*C.P. 5008, Disraeli*	*418-449-2955*	*chambrecommercedisraeli@gmail.com*

ÉCOCENTRE À LA VILLE DE DISRAELI

Disponible avec entente pour les citoyens de la municpalité de la Paroisse de Disraeli

Matières acceptées

Appareils électroniques

(Pour obtenir la liste détaillée recyclerME[illegible])

- Ordinateurs portables et de bureau
- Périphériques d'ordinateur et de console de jeux vidéo
- Dispositifs d'affichage
- Téléphones conventionnels et répondeurs téléphoniques
- Appareils cellulaires et téléavertisseurs
- Imprimantes, numériseurs, télécopieurs, photocopieurs et appareils multifonctions de bureau
- Systèmes audio/vidéo portables/personnels
- Systèmes audio/vidéo non portables
- Systèmes audio/vidéo et de localisation pour véhicules
- Ensembles de cinéma maison

Encombrants

- Chauffe-eau
- Fours à micro-ondes
- Électroménagers
- Matelas et sommiers
- Pneus
- Vélos
- Petits appareils à moteur
- Souffleuses, tondeuses, taille-haies, taille-bordures, scies mécaniques

Métaux ferreux et non-ferreux

- Fer
- Laveuses, séche
- Cuisinières
- Lave-vaisselle
- Réfrigérateurs
- Congélateurs
- Poêles
- Barbecues
- Tôle

Matériaux de construction, rénovation et démolition (CRD)

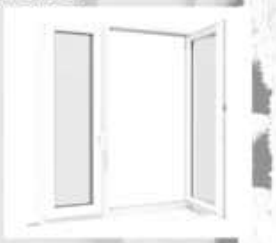

- Armoires et comptoirs
- Bains, douches et lavabos
- Cuvettes de toilette
- Latte de bois, bois traité, naturel ou peint
- Plomberie
- Portes et fenêtres
- Quincallerie, gypse, plâtre, laine minérale, isolants, composites de matériaux divers
- Tuiles de céramique
- Vitres, fenêtres, portes

IMPORTANT – Notez que le bardeau d'asphalte n'est pas accepté.

Matériaux granulaire[illegible]

- Brique
- Béton
- Asphalte
- Gravats
- Roche (maximum 30 cm de diamètre)
- Sable
- Granulat
- Pierre concassée
- Roc et terre non contaminée

Plastiques souples et rigides

- Auvents
- Bâches
- Boyaux d'arrosage
- Mobiliers de patio
- Récipients
- Revêtements de maison
- Sac vide d'engrais, de terre, de granules, de bois, etc.
- Toiles de piscine
- Tuyaux en PVC

Matières refusées

Matériaux de construction, rénovation et démolition (CRD)

- Bardeau d'asphalte

Résidus domestiques dangereux – RDD

- Piles et batteries **
- Cire
- Colle
- Combustible à fondue
- Diluant
- Antigel
- Aérosols

Peinture**

- Peinture domestique
- Vernis d'usage domestique
- Peinture en aérosol

Huiles usées et huiles végétales*

- Huiles
- Contenants
- Aérosol

Propane et butane

- Bonbonnes de propane (max. 30 livre
- Brûleurs de camping
- Aérosols
- Extincteurs

Résidus verts***

- Arbustes et plantes
- Branches
- Feuilles
- Morceaux de tourbe
- Résidus de jardinage
- Rognures de gazon
- Souches
- Troncs d'arbre

Ampoules recyclables*

- Type fluocompact (torsadé)
- Tube fluorescent

* Ces matériaux sont acceptés au garage municipal situé au 295, rue Saint-Louis.

** Ces matériaux sont acceptés chez Vivaco Groupe corporatif (BMR) située au 1305, avenue Champlain.

*** Les citoyens de la Ville de Disraeli uniquement sont invités à disposer de leurs résidus verts au site de compost situé sur le chemin de la Croix, vous devez aller chercher la clé à l'Hôtel de Ville pendant les heures d'ouverture.

Municipalité de la Paroisse de Disraeli

Textes et composition : Caroline Picard et Linda Bolduc • Conception Graphique : Cam Graphique

2020

JANVIER

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

FÉVRIER

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29

MARS

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AVRIL

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	21	23	24	25
26	27	28	29	30		

MAI

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

JUIN

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

JUILLET

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

AOÛT

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23/30	24/31	25	26	27	28	29

SEPTEMBRE

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

OCTOBRE

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

NOVEMBRE

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

DÉCEMBRE

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Cueillette des ordures
Cueillette de la récupération
Cueillette des bacs bruns

Cueillette des objets lourds
Cueillette des sacs de feuilles mortes

Vacances estivales (du 20 juillet au 2 août 2020 inclusivement)
Vacances hivernales (bureau fermé du 22 déc. 2020 au 5 janvier 2021 (inclusivement)
Congés fériés (bureau MUNICIPAL fermé)